



Service emploi

Service emploi

Découvrez le Service emploi de la ville, son rôle, ses missions.

Entretien individuel d'accompagnement

Entretien individuel d'accompagnement

La chargée de l'emploi vous reçoit ou vous propose un entretien téléphonique pour faire un point sur votre projet professionnel. En fonction de votre situation et de la stratégie élaborée avec vous sont proposés :

- Conseils sur les techniques de recherche d'emploi
- Accompagnement sur le parcours professionnel, l'orientation et la reconversion
- Mises en relation avec les employeurs locaux
- Orientations vers [nos partenaires](#)
- Orientations vers des professionnels tels que des assistantes sociales ou des conseillères en économie sociale et familiale

Ateliers de recherche guidée

Des ateliers de recherche guidée ont été mis en place pour bénéficier d'un accompagnement pour :

- Rechercher des offres d'emploi
- Préparer un entretien
- Postuler via des sites Internet spécialisés
- Mettre à jour son espace personnel (Pôle emploi ? LinkedIn) Informations pratiques : Mairie ? Service emploi, mardi, 14h30-17h30 sur inscription auprès du Service emploi

Ateliers de préparation au Forum de l'emploi

À l'approche du Forum de l'emploi organisé avec la ville de Versailles, des ateliers de préparation sont organisés. Lors de la dernière édition, ils ont été donnés en partenariat avec l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC). Ces ateliers collectifs permettent de créer une stimulation bénéfique pour les participants :

- Adaptation des CV et lettres de motivation aux offres proposées dans le cadre du forum
- Simulation d'entretien individuel
- Informations pratiques : forum fin mars, ouverture des inscriptions pour les ateliers début mars

Des actions de recrutement

Le Service emploi collabore avec des acteurs locaux pour proposer des actions de recrutement.

- Organisation de job dating en partenariat avec des entreprises
- Relais sur les réseaux sociaux de la Ville d'offres d'emploi groupées

Changements de vie professionnelle

Des salariés peuvent également bénéficier de conseils s'ils souhaitent changer d'orientation professionnelle pour :

- Rechercher un nouvel employeur ou une formation
- Trouver les bons interlocuteurs pour être accompagnés dans une démarche de création d'entreprise. Si le projet est bien avancé, la Ville peut apporter son aide dans la recherche de locaux.

Moyens mis à disposition

Deux ordinateurs en libre-service avec ou sans rendez-vous (horaires d'ouverture de la Mairie, sauf le mardi après-midi)

- Affichage des manifestations
- Offres d'emploi d'acteurs locaux
- Documentation

Contact : Mairie de Vélizy-Villacoublay ? Service « Destination emploi » 2 place de l'Hôtel de Ville - Tél. : 01 34 58 50 02

Documents

[Charte du Service emploi de la ville](#)

Contact

Service Emploi

Tél : 01 34 58 50 02

emploi@velizy-villacoublay.fr